



ETA 700 – Introduction à l'éthique appliquée (3 cr.)

Plan de cours – Automne 2021

Mardi, 18 h 30 à 21 h 30

et samedi 9h00 à 16h00

ATTENTION : toujours vérifier le numéro du local qui est appelé à changer

Professeur : André Lacroix

Bureau : 12 734

Téléphone : 450 463- 1835, poste 61762

Courriel : Andre.Lacroix@USherbrooke.ca

Moodle : cours d'introduction à l'éthique appliquée ETA 700

OBJECTIF

Présenter la spécificité d'une réflexion éthique et la manière de formuler un problème éthique.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

- 1) S'approprier les catégories de la pensée éthique, les outils conceptuels et les principaux lexiques de base de l'éthique.
- 2) Développer sa propre réflexion éthique en lien avec l'étude d'un cas à déterminer ensemble.
- 3) Développer son propre lexique de termes en éthique.
- 4) Identifier les principales composantes d'un problème éthique.
- 5) Amorcer le travail d'appropriation des concepts utilisés dans le cadre d'une réflexion ou d'une intervention en éthique.

CONTENU

Comme son nom l'indique, ce cours en est un d'introduction. Il ne s'agit toutefois pas d'un cours d'introduction aux théories éthiques, mais plutôt d'un cours d'introduction à l'éthique comme mode de réflexion, d'analyse et d'intervention. C'est donc la « posture éthique de l'agent moral » (professionnel, chercheur ou citoyen) qui servira de fil conducteur tout au long du cours. Poser les questions éthiques dans les milieux professionnels et, plus largement, dans l'espace public, demande certainement un vocabulaire spécifique et réfléchi: ce cours d'introduction sera centré sur ces questions d'ordre épistémologique, méthodologique et sociologique. Plus qu'un simple vocabulaire, il nous faut un véritable lexique nous permettant d'articuler un réseau conceptuel qui permette de refléter les divers aspects éthiques impliqués dans une situation donnée, si l'on souhaite ensuite discuter des aspects éthiques d'une situation. Ce lexique doit être élaboré par chaque personne, en s'inspirant des divers réseaux conceptuels qui existent. Nous pourrions dire qu'un réseau conceptuel est un ensemble de termes et de concepts les regroupant en série, qui permet de rendre compte des situations et de les problématiser au point de vue éthique. Cette réflexion, qui doit être personnalisée et se développer à partir d'un retour sur des expériences pratiques, doit aussi se nourrir d'un certain nombre de cadres conceptuels déterminés afin de prendre en considération le pluralisme moral et social qui définit l'espace public, le contexte des situations, les émotions que ces situations suscitent et les modes d'enquête propres à générer une réflexion et une intervention éthique le plus objective possible. Cette réflexion d'abord axée sur le vocabulaire mobilisé en éthique est un préalable pour pouvoir ensuite discuter des problèmes d'ordre éthique.

PLANIFICATION DU COURS

Dates	Description du contenu	Textes à lire
Cours 01 Mardi 7 sept.	Présentation et introduction : pourquoi l'éthique aujourd'hui?	01 - Kirsch [1997] 02 - Kaufman [1997]
Cours 02 et 03 Samedi 11 septembre	1 ^{ère} partie : Les principaux cadres de référence en éthique 2 ^e partie : l'intérêt sociologique et philosophique du pragmatisme	03 - Lacroix [2018] 04 - Pestre [2015] 05 - Dewey [2014]
Cours 04 Mardi 14 sept.	Vérité, objectivité, subjectivité et crédibilité	06 - Gingras [2016]
Cours 05 Mardi 21 sept.	Enquête et narration comme outil d'analyse, de compréhension et d'interprétation - Remise de la définition – TP 1 - Remise de la première version du TP3a : identification d'une situation posant problème en éthique	07 - Dewey [2006], chap. VI 08 - Dewey [2006], chap. XII 09 - Zask [2008] Textes optionnels : Joas [1999]; Ricoeur [1990]
Cours 06 et 07 Samedi 25 sept.	1 ^{ère} partie : La réflexivité, la créativité et le dialogue 2 ^{ème} partie : Le contexte	10 - Herreros [2015] 11 - Ricard-Fersing [2001] 12 - Zask [2008] Textes optionnels : Joas [1990] Mercure et Rivard [2018]
Cours 08 Mardi 28 sept.	La normativité	13 - Bégin [1999]
Cours 09 Mardi 5 oct.	L'expérience, les émotions et la compétence éthique - Remise de la 2 ^e version du TP3b : formulation d'une situation, identification d'un problème et formulation d'une question relative à la dimension éthique de cette situation	14 - Nussbaum [1995] 15 - Tersac [2004] 16 - Dewey [2014] Texte optionnel : Lacroix [2017]
Cours 10 Mardi 12 oct.	L'intervention - Remise de la narration -TP 2	17 - Lacroix [2015]
Cours 11 Mardi 19 oct.	Les enjeux sociaux et politiques de l'éthique - Remise de la 1 ^{ère} version du lexique	18 - Lacroix [2001]
Cours 12 et 13 Samedi 23 oct.	1 ^{ère} partie : Discussion des lexiques 2 ^e partie : Synthèse et questions - Remise de l'analyse du problème – TP3c	
Remise du travail Lundi 22 nov.	- Remise de la seconde version du lexique	

MODALITÉS DE L'ÉVALUATION DU COURS (examen, dissertation, commentaires de textes, etc.)

La lecture des textes mentionnés au cahier est considérée comme obligatoire.

Trois courts travaux constitueront 45% de la note finale.

TP 1 : définition de l'éthique (15%) Remis au cours 05, le mardi 21 septembre

TP 2 : narration (15%)..... Remis au cours 10, le mardi 12 octobre

TP 3 :

TP3a – identification d'un problème éthique (5%) ... Remis au cours 05, le mardi 21 septembre

TP3b – situation, problème et question éthique (5%)...Remis au cours 09, le mardi 5 octobre

TP3c - analyse d'un problème éthique (5%) ... Remis au cours 13, le samedi 23 octobre

Les derniers 55% seront assurés par la mise au point d'un lexique de l'éthique par chacun et chacune, en deux étapes: 15% pour la première version, préparée avant la dixième leçon, et 45% pour la version finale, mise au point suite aux ateliers des trois dernières leçons.

Version 1 (15%) Remis au cours 11, le mardi 9 octobre

Version 2 (40%)..... Remis le lundi 22 novembre

Critères d'évaluation (rigueur de l'argumentation, qualité de la présentation, etc.)

1. Grille de correction des trois travaux pratiques:

Langue : /1.5 + Structure (logique : /2.5 et argumentation : /3) /5.5 + Contenu (Concepts : /2, Compréhension : /2, Intégration : /2, Originalité : /2) /8 = /15

2. Grille de correction du lexique : Lexique 1 (/15) et Lexique 2 (/40)

MATÉRIEL REQUIS

Livre : 01 - LACROIX, André, MARCHILDON, Allison et BÉGIN, Luc, 2017, *Former à l'éthique en organisation. Une approche pragmatiste*, Québec, Presses de l'Université du Québec. (Des livres ont été commandés et mis en réserve pour le cours à la Coop de l'université, au niveau métro – Campus de Longueuil)

02 - Textes numérisés et PowerPoint sont mis en ligne sur le site MOODLE : cours d'introduction à l'éthique appliquée. Les PowerPoint seront mis en ligne le lendemain du cours.

QUALITÉ DE LA LANGUE

Conformément à la politique départementale de la qualité de la langue qui s'inscrit dans le cadre de l'article 11 du *Règlement facultaire d'évaluation des apprentissages*, une valeur pouvant aller jusqu'à 10 % d'une note pour un travail peut être réservée à l'appréciation de la qualité de la langue.

PLAGIAT ET AUTRE DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail antiplagiat de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet Antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/> et à participer au Quiz antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/jetudie/quiz/>.

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées.

À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme ou à un parcours libre.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
 - b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
 - c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
 - d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;
- [...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources

SYSTÈME DE NOTATION

<i>Lettre</i>	<i>Note chiffrée</i>	<i>Pointage</i>	<i>Niveau</i>
A+	92 %	4,3	Excellent
A	87 %	4,0	Excellent
A-	84 %	3,7	Excellent
B+	81 %	3,3	Très bien
B	78 %	3,0	Très bien
B-	75 %	2,7	Très bien
C+	72 %	2,3	Bien
C	69 %	2,0	Bien
C-	66 %	1,7	Bien
D+	63 %	1,3	Passable
D	60 %	1,0	Passable
E	59 % et -	0,0	Échec

Cette échelle de notation peut varier en fonction de divers facteurs : type d'activité, taille du groupe, niveau du cours, atteinte des objectifs, résultats obtenus, etc.